



S.I.R.D.
135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM

42 -13

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
Du 24 octobre 2013**

Le vingt-quatre octobre deux mille treize, à dix-huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la Présidence de Christian COIGNÉ, Président du SIRD.

Date de convocation : 10 octobre 2013

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 10 Votants : 13

Présents : V.BELLE, Y.BOULARD, S.CIALDELLA (pv de F.GILABERT)), C.COIGNÉ (PV de M.BAFFERT) ,C.DIDIER, G.FRIER (PV de A. CARBONARI) ,V.GONNET, M.MASTROMAURO, M.REPELLIN, J.TESSAIRE

Absents excusés :

M.BAFFERT, A.CARBONARI, J.CARRIER, J.GAUTHIER, F.GILABERT, G.JULLIEN, P.MOLINARO, D.ROUX,

Secrétaire de séance : V.GONNET

Président de séance : Christian COIGNÉ

Rappel du quorum : 10

OBJET : PROGRAMMATION TRAVAUX SUR EQUIPEMENTS SPORTIFS-DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE 2014 AU CONSEIL GENERAL DE L'ISERE

Rapporteur : Christian COIGNÉ

Le Vice-président expose :

Par délibération n°34-13 du 18 septembre 2013, le comité syndical a sollicité une subvention auprès du Conseil général dans le cadre de la dotation départementale, pour les travaux prévus dans les gymnases utilisés par les collégiens.

L'opération n°1 concernait le gymnase Yves Brouzet à Seyssins pour des travaux estimés à 3 000.00 € HT

L'opération n°2 concernait le gymnase Jules Vallès à Fontaine pour des travaux estimés à 59 000.00 € HT

Il convient aujourd'hui d'ajouter une troisième opération concernant le gymnase Georges Nominé à Seyssinet-Pariset :

En effet, les systèmes de fixation des rideaux de séparation ont été cassés par des jets de ballons et pour garantir la sécurité des utilisateurs (élèves du collège Dubois), il a fallu enlever les rideaux. Ces installations étant nécessaires pour que deux classes puissent travailler simultanément dans le gymnase, le SIRD doit faire réinstaller un système d'accrochage conforme et garantissant la sécurité. Estimation : 2 700.00 € HT

De plus, suite aux contrôles périodiques des équipements sportifs, il est nécessaire de procéder à la réfection des buts de basket amovibles. Estimation : 4 000.00 € HT

Le conseil syndical, après en avoir délibéré :

✍️ **AUTORISE** le Président à solliciter une subvention complémentaire à hauteur maximale de 50% du montant HT des travaux auprès du Conseil Général de l'Isère dans le cadre de la dotation départementale pour :

- Opération n°3 : travaux de sécurité (installation des rideaux de séparation à réparer + changement de panneaux de baskets amovibles) au gymnase Nominé de Seyssinet-Pariset pour un montant total de 6 700.00 € HT

✍️ **AUTORISE** le président à signer tout document relatif à ce dossier.

✍️ **S'ENGAGE** à inscrire au budget 2014 la part restant à la charge du Syndicat Intercommunal

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 25 Octobre 2013

Le Président,

Christian COIGNÉ